

→ Repérage des signes évocateurs de TSA chez l'enfant

Publics concernés :

Professionnels de la
petite enfance

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

- Psychologue clinicienne spécialisée en CAMSP

Réussite & Satisfaction :

- Formation animée depuis 2018
- Satisfaction 2021 - 2022 : 9.9/10

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

- Repérer les enjeux et les particularités d'un enfant présentant des troubles du spectre de l'autisme, d'en observer les signes et de réagir de manière appropriée.

Contenus et durée de la Formation :

► 2 jour (14h)

- L'autisme, les TSA : définitions et repères.
- Les principales caractéristiques et manifestations des TSA.
- Les représentations sociales et les idées reçues sur les TSA.
- Les enjeux du repérage précoce des TSA.
- Les troubles associés et les surhandicaps.
- Les grilles d'observation spécifiques pour le repérage des TND.
- Les points d'appui des personnes présentant des TSA.
- Le rôle du professionnel dans l'identification des signes d'alerte.
- Le guide de repérage des signes habituels de développement chez les enfants.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront ponctués de jeux de mise en pratique et de visionnage de petits films.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.*

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

Prise en charge sur le plan de développement des compétences pour les assistants maternels et les salariés du particulier employeur.